

Châtillon'Info

Bulletin d'information municipal de Châtillon-en-Michaille



N°22 - Juin 2016



SÉCURITÉ
TRAVAUX



FINANCES
VIE AU VILLAGE



ENFANCE
LECTURE
SENIORS



Châtillon pratique

Mairie de Châtillon-en-Michaille

Tél. : 04.50.59.74.94
35, rue de la Poste
01200 Châtillon-en-Michaille
mairie@chatillonemichaille.fr
Location de salles communales :
mdigiovanni@chatillonemichaille.fr

Accueil - Etat Civil

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30-12h / 15h-17h30

Service Scolaire

Tél. : 04.50.59.76.92
Lundi - mardi : 13h30 - 17h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi - vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Groupe Scolaire de Châtillon

250, rue de la Poste
04.50.59.70.10 et 04.50.59.70.78
Directrice : Nathalie BARBIER

Groupe Scolaire de Vouvray-Ochiaz

510, rue du Mont Blanc
04.50.56.59.20
Directrice : Florence BRIGNON

Agence Postale communale

Mairie – 35, rue de la Poste
Lundi - mardi - mercredi : 8h30 - 11h30
Jeudi - vendredi : 14h - 17h



Relais Poste Commerçant

Bar-restaurant Marinet
369, rue du Bugey – Vouvray
Tél. : 04.50.56.56.56



Union des Commerçants et Artisans

T.E.C. - Triangle Économique de Châtillon
Contact : tec-01200@orange.fr

CCPB

Parc d'activités des Etournelles
195, rue Santos Dumont
01200 Châtillon-en-Michaille
Tél. : 04.50.48.19.78
<http://www.ccpb01.fr>

Plan Canicule

La mairie de Châtillon-en-Michaille met en place un plan canicule et veille aux personnes vulnérables. Les membres de leur famille peuvent venir effectuer un recensement volontaire auprès du CCAS de la mairie (04.50.59.74.94).

Taille des haies

Les haies plantées en limite de propriété ne doivent pas excéder 2 mètres de hauteur. Tout propriétaire est tenu d'égaler sa haie – Art. 671 du code civil



La Bibliothèque – Le Coin Lecture

654, rue Aimé Bonneville
01200 Châtillon-en-Michaille
Tél. : 04.50.59.77.34
lecoinlecture.chatillon-michaille@orange.fr
Lundi de 16h à 18h
Mercredi de 13h30 à 18h30
Vendredi de 16h à 18h
Samedi de 10h à 11h30

Pendant les vacances scolaires la bibliothèque est ouverte les mercredis et vendredis aux heures habituelles.
Consultez et réservez les ouvrages disponibles sur www.lecture.ain.fr



Sortie neige à l'accueil de loisirs

L'Accueil de loisirs

Châtillon - Léo Lagrange
École de la Cretaz - 250, rue de l'Eglise
01200 Châtillon-en-Michaille

Bureau : 151, rue du Bugey – Vouvray
01200 Châtillon-en-Michaille

Pour les mercredis et petites vacances (sauf Noël et août)

Toutes les infos et tarifs sur :
<http://accueildeloisirs-chatillon.org>
Directrice : Caroline QUINCIEUX 06.79.37.18.18
loisirschatillon@leolagrange.org

Lutte contre les nuisances sonores

Arrêté préfectoral de 2008 :
Les travaux de bricolage et de jardinage (utilisant des appareils tels que tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : De 10h à 12h

Attention aux appareils de ventilation, piscine et musique.

Pour le respect de votre voisinage !

Edito

Madame, Monsieur,

Vous avez entre les mains votre dernier bulletin municipal, je sais que vous aimez découvrir l'actualité de notre commune par ce média.

Je ne reviendrai pas sur les contraintes financières imposées aux communes et aux communautés de communes, vous en avez déjà entendu parler ! Mais si cette diète budgétaire a pu être digérée non sans mal jusqu'à présent, il n'en sera pas de même pour 2017, car à en croire l'Association des Maires de France, la moitié des communes seront en difficultés et n'auront pas d'autre choix que de diminuer leurs investissements pour boucler leurs budgets, heureusement ce n'est pas notre cas !

Les élus locaux ont la difficile tâche de répondre aux requêtes de leurs concitoyens dans des démarches administratives de plus en plus compliquées. A quand le choc de simplification promis ?

Les élus locaux doivent en permanence assumer de nouvelles responsabilités tout en gérant la pénurie, mais pour combien de temps encore ?

Pourtant, je suis persuadé que la commune est le pivot de base fondamental du pays, sur lequel l'État se décharge de plus en plus. En tout état de cause, la commune est l'échelon de proximité indispensable, c'est ce qui fait sa valeur, sa grandeur et son humanité...

Je ne vais pas vous ennuyer avec une litanie de chiffres, mais ils illustrent assez bien les nécessités incontournables d'une bonne gestion communale au quotidien. Quelques points marquants tout de même pour vous éclairer : en 2016, les dépenses générales de fonctionnement s'élèvent à 2.667.223 € dont 1.166.735 € de dépenses de personnel. La réforme des rythmes scolaires a eu un impact significatif sur ce montant tout comme notre obligation d'assumer la gestion des permis de construire depuis l'an dernier (40.000 euros). Nous avons tout de même pu dégager 1.166.000 euros pour l'investissement, un montant plutôt intéressant.

Comme vous pouvez le constater sur nos trois villages les constructions sont nombreuses tant notre commune est attractive. Nous tentons de maîtriser cette dynamique, mais ce n'est pas simple. La fin des travaux du complexe sportif nous permet de donner le coup d'envoi de la résidence seniors pour 18 à 20 mois de travaux, une belle réalisation très attendue.

Nous travaillons aussi sur un projet qui me tient particulièrement à cœur, celui de la requalification du centre historique de Châtillon village, nous vous le présenterons dès que possible.

D'autres dossiers importants nous mobilisent énormément, comme celui de la clinique psychiatrique dont les travaux devraient débuter après l'été ou encore celui du village des marques...

Les journées ne sont pas assez longues pour tout le travail à réaliser. Heureusement notre équipe municipale fonctionne bien, les commissions s'enchaînent et les idées affluent. Je tiens à saluer l'engagement de tous les élus municipaux et des agents de la commune qui sont à mes côtés. Ils participent au fonctionnement et à l'équipement de notre commune sans démesure, avec comme objectif une maîtrise de la dette (349,01 euros / habitant au 1^{er} janvier 2016). Un chiffre conforme aux engagements que nous avons pris, à savoir ne jamais dépasser l'endettement de l'année 2001 qui était de 956,97 euros/habitant et bien en deçà de notre strate de population.

Bel été à tous
Patrick PERRÉARD
Maire de Châtillon-en-Michaille

Châtillon'Info n°22
Juin 2016 / Parution annuelle
Directeur de Publication : Patrick PERRÉARD
Rédaction : Virginie POMMIER
Maquette et réalisation : Elodie BARCHNICKI
Impression : Comimpres
Crédit photos : Mairie / Fotolia
Couverture : Roger FILLION

Sommaire

4 FINANCES

Budget primitif 2016 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement

SECURITE

5

Participation citoyenne
Plan communal de sauvegarde
Ralentisseurs coussins lyonnais

6 TRAVAUX

L'eau : des enjeux et des contraintes
Travaux divers

ENFANCE JEUNESSE

7

Petite enfance
Accueil de loisirs et activités périscolaires

8 COIN SENIORS

CCAS
CLAC
Maladie d'Alzheimer : ouverture thérapeutique itinérant d'un accueil de jour

COIN LECTURE

9

La bibliothèque fête ses 30 ans !
L'exposition « Le chocolat dans toutes ses saveurs »

10 VIE AU VILLAGE

Création du service mutualisé d'instruction des dossiers d'urbanisme
Recensement
Caserne des pompiers : la fin d'une époque

VIE AU VILLAGE

11

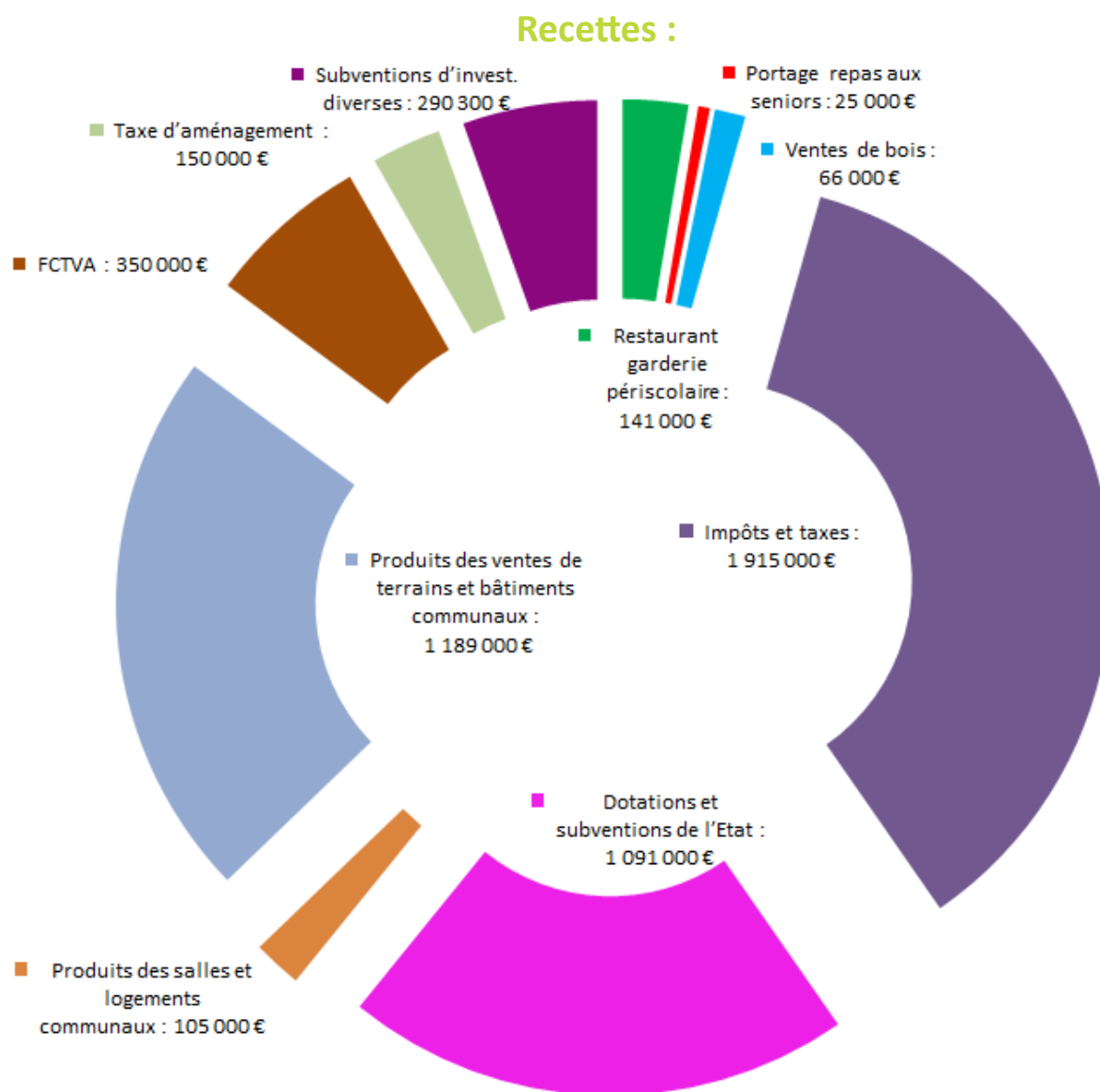
Nouveaux marchés
Collecte des déchets ménagers et collecte sélective
Horaires des déchetteries
4L Trophy

12 ETAT CIVIL

Mariages
Naissances
Décès

Finances

Budget primitif 2016 de la commune



Participation à l'assainissement collectif des nouvelles constructions : 60 000 €

Vente d'eau et d'assainissement : 220 000 €

Redevance d'assainissement non collectif : 2 000 €

Dépenses :

Travaux de réfection et sécurisation de voirie :	177 000 €	Intérêts des emprunts :	62 000 €
Complexe Sportif des Etournelles :	987 000 €	Capital des emprunts :	179 400 €
Charges courantes :	596 000 €	Lignes de trésorerie :	400 000 €
Frais de personnel :	1 150 000 €	Acquisition de matériel et mobilier divers :	26 000 €
Service ADS :	40 000 €	Travaux dans les bâtiments communaux :	242 600 €
Travaux d'eau et d'assainissement :	596 000 €	Travaux dans les salles communales :	76 800 €
Acquisitions de terrains divers :	37 000 €	Eglises :	5 000 €
SDIS :	57 400 €	Colombariums dans les cimetières :	11 000 €
Indemnités des élus :	74 150 €	Relevage des tombes du cimetière de Vouvray :	23 000 €
Réaménagement de l'ancienne mairie :	545 000 €	Subventions aux associations :	25 940 €
Frais des écoles :	313 500 €	Eclairage public :	25 400 €
Station de comptage En Manant :	550 €	Fonds national de péréquation des ressources :	77 517 €
STEP de Bellegarde :	65 000 €	Fonds nationaux de garantie individuelle des ressources :	135 870 €

Sécurité

Participation citoyenne

Le Conseil municipal s'est prononcé dès le 28 septembre 2015 en faveur de la mise en œuvre de cette démarche définie par un cadre juridique légal et destinée à développer un lien relationnel plus direct entre la gendarmerie et les populations dont elle a la charge d'assurer la protection.

La mesure tend, par un partenariat de proximité entre des citoyens référents volontaires choisis dans les quartiers les plus exposés ou sensibles et les forces de l'ordre, à accroître l'efficacité des moyens de prévention et lutte contre la délinquance.

Ces bénévoles sollicités par la commune sont attentifs aux agissements et comportements suspects et encouragent par leurs conseils le voisinage à user des bons réflexes pour sa propre sécurité. Interlocuteurs privilégiés des gendarmes "ces vigilants" facilitent ainsi par leurs signalement et information la rapidité des

interventions et l'élucidation des délits.

Actée par la signature d'une convention, à Châtillon-en-Michaille le 19 janvier 2016, entre le Maire, le Préfet et le Commandant du Groupement Départemental de Gendarmerie, cette action mobilise une douzaine de personnes sur toute l'étendue du territoire communal. Merci à eux pour cette implication civique.



de gauche à droite : Mme la Sous-préfète, Monsieur le Maire, Monsieur le Préfet et 2 gendarmes

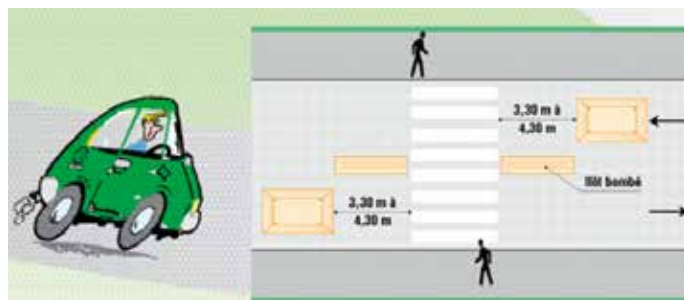
	Dans le cadre de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde, les personnes porteuses d'un handicap et les personnes bilingues ou multilingues résidentes sur la Commune, sont priées de se faire recenser en mairie ou par mail à : pcs.chatillon@orange.fr
---	---

Ralentisseurs coussins lyonnais

Sécurisation de la départementale 991 entre : la rue du Bugey à Vouvray et la rue de la Fontaine à Ochiaz. Une convention entre le Conseil Départemental 01 et la mairie a été signée pour l'implantation de quatre coussins lyonnais entre Vouvray et Ochiaz.

La protection des enfants aux abords du groupe scolaire et des passages piétons est une priorité pour la municipalité. Les coussins lyonnais sont la meilleure solution pour faire respecter la vitesse de 30 km/h par les automobilistes.

Les travaux seront réalisés lors de la réfection de la chaussée programmés en 2017.



Exemple d'implantation pour passage piétons

Travaux

L'eau : des enjeux et des contraintes



La gestion de l'eau potable sur la commune est l'objet de plusieurs enjeux. Le premier est d'ordre sanitaire, avec l'obligation de fournir de l'eau de qualité répondant à des normes de potabilité sur la base de paramètres physico-chimiques. Cette exigence nécessite une surveillance en continu avec un contrôle permanent et des traitements appropriés comme la chloration ou encore vraisemblablement demain l'ultrafiltration pour parer à la turbidité liée à l'origine majoritairement karstique de l'eau.

Le second enjeu est d'ordre technique car il faut faire face à la vétusté de certains tronçons de réseaux par leur renouvellement ou leur développement rendu nécessaire pour desservir les nouveaux équipements. A cet égard un programme de travaux est étudié. Il

porte en particulier sur la rénovation du réseau d'approvisionnement couplée à la mise en place de dispositifs de traitement en amont de la distribution. Ainsi les ressources existantes seront en mesure d'assurer la satisfaction des besoins actuels et futurs de la consommation en eau.

Pour répondre à cet objectif la commune ne travaille pas seule sur cette question. Elle est associée à Bellegarde au sein du Syndicat intercommunal des eaux de Coz et des Gallançons pour l'exploitation de ces deux sources principales et dans un proche avenir de la totalité des eaux d'alimentation par l'adjonction à celles-ci de la source de l'Hermette dans le dispositif de traitement. Cette mesure n'est que l'un des aspects d'un plan plus vaste, qui prévoit à l'horizon 2020 de transférer la compétence « eaux » à la Communauté de Communes conformément aux dispositions de la loi NOTRe.

Depuis plusieurs mois, les élus des communes concernées planchent sur cette question. Une étude préalable tenant compte des besoins et des disponibilités en moyens et ressources est conduite. La contrainte est de taille lorsque l'on connaît l'étendue, les caractéristiques et la disparité en la matière du territoire en présence.

Travaux divers

Toiture de l'ancienne école de Vouvray : Ces travaux de réhabilitation se sont déroulés fin 2015 et ont permis de rétablir l'étanchéité complète de la toiture. Ils ont porté sur la mise en place d'un film de protection Delta, le remplacement de toute la couverture et la reprise des étanchéités au niveau des fenêtres de toit et de l'horloge. L'entreprise retenue a réalisé ces travaux selon les règles de l'art et le résultat est appréciable.

Complexe sportif des Etournelles : Les vestiaires et le club House, sont en cours de finition permettant la mise en service des installations avant la fin du printemps comme prévu. Cette réalisation vient finaliser ce site dédié aux sports et loisirs. Certes, les fins de chantier sont toujours

compliquées mais l'équipe de la commission travaux a fait de son mieux avec l'aide de l'architecte pour que tout soit fini en temps et en heure. Pour leur part, les terrains en synthétique sont prêts et n'attendent plus que les crampons spéciaux des joueurs...



Remise des clés au
Valserine Football-Club



Le nouveau complexe sportif des
Etournelles

Enfance-Jeunesse

Petite enfance

Après une étude de faisabilité et des besoins en accueil des 0-3 ans sur notre territoire, une Maison d'Assistantes Maternelles ou MAM a ouvert ses portes en septembre 2015 sur notre commune.

Située allée Saint Jean dans un bâtiment de 136 m² réaménagé aux normes PMI par la mairie, la MAM Stram Gram est gérée par trois assistantes maternelles, Sandrine LANCIA, Vanessa TRAINI et Jessica FEYDER et accueille une douzaine d'enfants pour leur plus grand bonheur et celui des parents.

D'autres opportunités verront le jour avec l'aménagement d'un appartement dédié à la petite enfance dans la future résidence seniors à l'horizon 2017 / 2018.



Inauguration de la MAM

Accueil de loisirs et activités périscolaires

Depuis la création de l'accueil de loisirs en 2010 et des nouvelles activités périscolaires ou NAP en 2015 avec notre partenaire Léo Lagrange, plusieurs comités de pilotage et d'usagers permettent de faire le bilan des activités et de la fréquentation. Nous partageons ici quelques chiffres.

Tous les étés, ce sont plus de 110 enfants de notre commune issus de 80 familles qui fréquentent l'accueil de loisirs. Les mini pouces (de 3 à 5 ans), les loustics (de 6 à 8 ans) et les juniors (de 9 à 11 ans) partagent toutes sortes d'activités ludiques, manuelles et sportives et sorties ou excursions à thèmes.

Durant les petites vacances la fréquentation varie de 70 à 100 enfants.

trimestres de cette année scolaire. Après sondage, 79% des parents disent être très satisfaits du contenu des activités proposées, les retours sont positifs et la communication avec les familles constructive. Lors de leurs spectacles, les enfants ont témoigné leur enthousiasme à découvrir et pratiquer et de nouvelles activités.



Le groupe de Capoeira lors du spectacle de Noël



Photo de l'équipe du centre de loisirs.
Manquants : Arnaud LEGOFF et
Nathalie MEIER

41 enfants fréquentent régulièrement cet accueil le mercredi après-midi et une douzaine d'enfants est récupérée en car à l'école de Vouvray-Ochiaz, une offre bien appréciée des parents.

Par ailleurs, 271 élèves soit 65% des enfants scolarisés sur nos deux groupes scolaires ont fréquenté les NAP durant les deux premiers

Rentrée 2016

N'oubliez pas le changement des horaires des NAP à la prochaine rentrée.

Pour les écoliers de Châtillon, les NAP seront le mardi et vendredi de 15h à 16h30.

Pour les écoliers de Vouvray-Ochiaz, les NAP seront le lundi et jeudi de 15h à 16h30.

N'hésitez pas à contacter Caroline Quincieux, notre directrice de l'accueil de loisirs et des activités périscolaires pour tout renseignement ou pour rencontrer l'équipe d'animation.

<http://accueildeloisirs-chatillon.org>

Coin seniors



Nouveauté : remise des colis de Noël

Toute personne bénéficiant du colis de Noël devra s'inscrire en mairie.

Le CCAS, constitué d'élus et de membres actifs de la commune, propose des services d'accompagnement et d'écoute pour les seniors mais aussi pour les habitants de la commune en difficulté recherchant un soutien. De plus, pendant l'année, deux animations sont planifiées.

Au printemps, un repas convivial est organisé pour les seniors à la salle des fêtes de Châtillon. Ainsi, les

convives prennent plaisir à se retrouver dans une ambiance chaleureuse et musicale. Le 28 mars 2015, 101 repas ont été servis.

Pour fêter Noël, le CCAS organise la distribution des colis remis à chaque bénéficiaire. C'est aussi l'occasion de profiter d'une pause gourmande autour d'une table. En décembre 2015, 286 colis ont été remis dont 14 apportés auprès des seniors résidant en maison de retraite.



Le CLAC accueille une nouvelle Présidente, Béatrice GAPAILLARD. Nous remercions Guy JACQUET Président et fondateur du Club Loisirs Amitiés Châtillonnais depuis 2008.

Maladie d'Alzheimer : Ouverture d'un accueil de jour thérapeutique itinérant.

Depuis février 2016, un accueil de jour thérapeutique itinérant à l'attention des personnes en perte d'autonomie, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés est ouvert dans les locaux de la salle de sports de la route des Etournelles afin de répondre aux besoins des communes du Pays Bellegardien.

Ce dispositif est porté par la CCPB qui a signé une convention avec « Le Réseau Mnémosis », une association spécialisée dans le diagnostic et la prise en charge des troubles de la mémoire pour les personnes de plus de 60 ans.

L'association offre douze places le vendredi matin et douze places le vendredi après-midi sur une période de neuf semaines renouvelables.

Le rôle de Mnémosis est d'élaborer un diagnostic, un suivi personnalisé pour une meilleure autonomie, d'aider et de soutenir l'entourage et

les professionnels du soin à domicile.

Pour encadrer ces ateliers, une équipe itinérante est composée d'un médecin spécialiste, d'une infirmière coordinatrice, de deux psychologues et de deux assistants psychologues, d'un ergothérapeute et d'un psychomotricien.

Toutes informations auprès du CLIC du Pays Bellegardien 5, rue des Papetiers 01200 - Bellegarde tél. : 04 50 48 71 64 ou directement auprès du réseau Mnémosis tél 04 50 20 15 15.



L'équipe d'encadrement du réseau Mnémosis

Coin lecture



Les membres de l'association « Le coin lecture »

La bibliothèque fête ses 30 ans !

Lors de l'assemblée générale du 1^{er} mars 2016, André SCHWARTZMANN et Gisèle VUAILLET, coprésidents de l'association « Le coin lecture » ont réécrit l'histoire de la bibliothèque qui, depuis sa création en 1986, a connu :

- 1 association de bénévoles avec des équipes motivées et plusieurs présidents (la 1^{re} présidente était Nathalie BRIDE)
- 2 déménagements (d'1 petit local de 25 m² à l'actuelle bibliothèque)
- 2 conventions et 1 charte de bénévolat
- 1 adaptation à l'informatique
- la création d'1 demi poste d'agent du patrimoine en 2011 tenu par Rose JUBEAU.

Gisèle VUAILLET a mis en avant ce bel espace culturel accessible à tous : jeunes, adultes, écoliers ou étudiants. « C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de partage, à travers les expositions ou les histoires racontées aux petits, la tradition orale est importante. »

André SCHWARTZMANN a présenté le bilan de l'année lors du rapport d'activités 2015.

Ainsi la bibliothèque a ouvert ses portes au public 400 heures et compte 592 lecteurs ou auditeurs qui ont emprunté plus de 10 000 documents. De plus, toutes les classes des deux groupes scolaires viennent deux fois par an et bénéficient d'animations préparées par Rose JUBEAU. Elle accueille de plus les enfants de l'accueil de loisirs et à présent de la MAM.

La bibliothèque possède ainsi un fonds propre de 6 193 documents composés de livres, romans, revues, périodiques, CD et CDROM. Un partenariat avec la DLP (Direction départementale du livre) permet à la bibliothèque d'être desservie par le Musibus, le Bibliobus et le bac navette. 1 825 livres et 340 documents sonores ont été prêtés par la DLP. Le site internet www.lecture.ain.fr est très apprécié des usagers qui peuvent consulter et réserver des ouvrages supplémentaires.

L'exposition « Le chocolat dans toutes ses saveurs »

Le vernissage de cette exposition a rassemblé de nombreux fidèles lecteurs et gourmands le 10 mars au sein de la bibliothèque.

Rose et l'équipe au complet du coin lecture ont présenté le chocolat dans tous ses états, son histoire, ses références littéraires et poétiques autour d'une généreuse dégustation. Les enfants des écoles en ont aussi profité.



L'exposition sur le chocolat

Vie au village



Châtillon vu du ciel

Création du service mutualisé d'instruction des dossiers d'urbanisme

Suite aux dispositions de loi ALUR promulguée le 24 mars 2014, la mise à disposition de la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires) à titre gracieux aux communes et EPCI pour l'instruction des certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire et permis d'aménager, n'est désormais plus possible pour la commune.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la Communauté de Communes du Pays Bellegardien a donc créé son service mutualisé d'Application du Droit des Sols, auquel la commune a adhéré et doit désormais supporter son coût, alors qu'auparavant, c'est l'Etat qui assumait cette charge (coût environ

40 000 € par an).

La mairie reste le guichet unique des administrés pour les renseigner, enregistrer leurs dossiers et faire le lien avec le service instructeur.

Cette nouvelle organisation ne modifie en rien le traitement d'instruction des dossiers : un mois pour les certificats d'urbanisme informatifs et les déclarations préalables, deux mois pour les certificats d'urbanisme opérationnels, deux ou trois mois pour les permis de construire, trois mois pour les permis d'aménager et cinq mois pour les établissements recevant du public.

Recensement de la population

Les opérations de collecte débutées en janvier sont achevées. Malgré une collecte qui s'est avérée difficile pour nos 7 agents recenseurs missionnés et dévoués, **3500** habitants ont été comptabilisés.

(80 logements n'ont pas pu être enquêtés).

Merci à tous les Châtillonnais pour leur disponibilité.

Caserne des pompiers : la fin d'une époque



Installé rue Aimé Bonneville, le Centre de Première intervention de Châtillon a fermé ses portes fin 2015.

La faiblesse des effectifs de pompiers volontaires ne lui permettait plus de faire face aux obligations réglementaires ni à la grande diversité des interventions qu'il était amené à opérer.

Le Conseil municipal a validé la proposition de reprise du matériel par la commune du Poizat-Lalleyriat. Il a aussi salué l'engagement indéfectible des sapeurs-pompiers de Châtillon depuis sa création.

Vers une Réserve communale de sécurité Civile ?

La commune réfléchit à présent à la création d'une réserve communale de sécurité civile. Composée de personnes volontaires et bénévoles, cette "brigade" assurerait une mission d'appui des services communaux pour porter assistance à la population lors du déclenchement des mesures de sauvegarde du Plan communal. En cas de catastrophe ou d'alerte, elle contribue à l'évacuation préventive et collabore aux opérations de ravitaillement et de relogement des personnes sinistrées.

Les compétences, le savoir-faire des citoyens issus de la sécurité civile est recherché (anciens sapeurs-pompiers, militaires ...) Soyez les bienvenus !

Vie au village

NOUVEAU ! Un marché place Clertan à Châtillon

Depuis le 3 février, Châtillon accueille tous les mercredis un marché alimentaire de 8h00 à 13h00.

La RD 1084 étant un lieu de passage important, il était tout naturel d'installer ce marché sur la place Clertan.

Les Châtillonnais ont rapidement répondu favorablement à cette nouvelle rencontre et sont venus nombreux acheter, viande, volailles, charcuterie, poisson, fromages, fruits et légumes.

Bonne nouvelle, le marché devrait s'étoffer dans les prochains mois avec la venue de nouveaux commerçants.



1^{er} marché artisanal de l'Espoir Châtillonnais

C'est au cœur du village de Châtillon que l'association l'Espoir Châtillonnais a organisé son 1^{er} marché artisanal en octobre dernier. Au vu de son succès, l'Espoir Châtillonnais vous donne RDV le dimanche 2 octobre pour venir déguster des produits du terroir et découvrir des articles artisanaux de qualité.



Collecte des déchets ménagers et collecte sélective

 CHATILLON - TACON VOUVRAY-OCHIAZ	JEUDI  Chaque semaine	VENDREDI  Semaines paires Semaines impaires
---	---	--

Horaires des déchetteries de la CCPB

		ETE (du 27/03/2016 au 29/10/2016)			
		BELLEGARDE	INJOUX	CHAMPFROMIER	CHATILLON
LUNDI	MATIN	9 h 00 12 h 00	9 h 00 12 h 00		
	APRES MIDI	14 h 00 20 h 00			14 h 00 19 h 00
MARDI	MATIN	9 h 00 12 h 00	9 h 00 12 h 00		
	APRES MIDI	14 h 00 20 h 00	14 h 00 19 h 00	14 h 00 19 h 00	
MERCREDI	MATIN	9 h 00 12 h 00			9 h 00 12 h 00
	APRES MIDI	14 h 00 20 h 00		14 h 00 19 h 00	14 h 00 19 h 00
JEUDI	MATIN	9 h 00 12 h 00	9 h 00 12 h 00	9 h 00 12 h 00	9 h 00 12 h 00
	APRES MIDI	14 h 00 20 h 00	14 h 00 19 h 00		14 h 00 19 h 00
VENDREDI	MATIN	9 h 00 12 h 00	9 h 00 12 h 00		9 h 00 12 h 00
	APRES MIDI	14 h 00 20 h 00	14 h 00 19 h 00	14 h 00 19 h 00	14 h 00 19 h 00
SAMEDI	MATIN	9 h 00 12 h 00	9 h 00 12 h 00	9 h 00 12 h 00	9 h 00 12 h 00
	APRES MIDI	14 h 00 20 h 00	14 h 00 19 h 00	14 h 00 19 h 00	14 h 00 19 h 00
DIMANCHE & JOURS FERIES*		SAUF LE 02/05			

4L Trophy : une Vouvrayenne au Maroc



Lucie PETETIN et son coéquipier au Maroc

Lucie PETETIN a participé en février à l'édition 2016 du 4L Trohy, une course

d'orientation de 8 000 km qui a conduit les 40 équipages internationaux engagés de Biarritz jusqu'à Marrakech au Maroc.

Agée de 21 ans, étudiante en ingénierie médicale à Lausanne, la jeune participante a été soutenue par la commune à hauteur de 500 euros, qui l'ont aidée à mener à bien un projet à la fois sportif et humanitaire, avec le don de matériel scolaire aux enfants les plus isolés du désert marocain.

Avant son départ, puis au retour, Lucie PETETIN a présenté son aventure aux enfants des deux groupes scolaires de Châtillon et de Vouvray.

Etat civil

Mariages en 2015

13 juin	JULLIAND Aurélien et DUPONT-BOIS Alexandra
4 juillet	OSUNA Régis et QUAGLIERI Laura
11 juillet	RODRIGUEZ Virgile et NOEL Sabrina
1 ^{er} août	NEYRET Bruno et BAZINE Sâmia
15 août	FALCONNET Franck et COLLEY Florence
21 novembre	RIZZO Frédéric et RASKOVA Jana
17 décembre	LABIOD Nourdine et BOUHELAISS Ibtissem



Mariages en 2016

27 février	BENASFIA Abderrazak et ABED Fathia
25 mars	HELLEBUYCK Sébastien et BERTRAND Candice
26 mars	LABID Youssef et MASSY Kelly
30 avril	BLONDEAU Eric et Laëtitia ITE-PRAT

Naissances en 2015

4 juin	OUIDIR Mayline
16 juin	FREYDOZ Théa
16 juillet	CHAIBI Lamia
27 juillet	HONION Gökhan
15 juillet	HADJEBBA Lina
30 juin	BULUT Noyan
24 août	DUCOTTET Clémence
31 août	KERROUCHE Younes
3 septembre	VALFORT Zoé
5 septembre	RIZZO Alexandre
22 septembre	LAAROUSSI Souleymane
28 septembre	AIT-ABDERRAHMANE Laya
4 octobre	CALIS Yusuf
9 octobre	GÜLCAN Mustafa
11 octobre	BAUD Alicia
19 octobre	GIREL Naomie
29 octobre	ESAKKAKI Ilane
6 novembre	PAIN Léna
7 novembre	MARINI Lilou
20 novembre	BUONICONTI Layana
26 novembre	AOUABED Lilia
26 novembre	WAHABDEEN Shaaz

13 décembre

CHAUVIN Matys

19 décembre

EL-AMIRI Zayneb

23 décembre

GRENARD Lola

Naissances en 2016

5 janvier	COMOLY Gabriel
21 janvier	DARICHE Adam
23 janvier	GARCIA Rafaël
24 janvier	GONZALEZ Océane
27 janvier	LOOCK Louane
28 janvier	GÜNGÖR Havva Nur
4 février	LY Sasha, Kong-Tcheng
5 février	AMMAR Nehlan, Kim
11 février	TALBI Daniyah Saadia
13 février	BAGUE Qassim
16 mars	CORRAND Nino
18 mars	PRIOUX Ludovic
24 mars	EL ABBOUTI Mellina
24 mars	DUBOURGET Noémie
29 mars	HERLET RAMEL Héloïse
19 avril	GIREL Léo
26 avril	BOIS Lizzie
3 mai	BENSLIMANE Nayla

Décès en 2015

26 mai	GERMAIN Denise épouse BENOIST
17 juin	QUOIREAUD Suzanne épouse BOURINET
26 juin	GROSPÉLIER Denis
7 juillet	RICHARD Claude
2 août	FAVRE Marielle
8 août	DURAFOUR Mireille épouse ROLANDEZ
21 août	MAINSEL René
30 août	PADÉ Yoann
16 septembre	BARBICHON Marcelle épouse VINANTE
14 octobre	BLEUSE Jean-Pierre
21 novembre	PERREARD Roger
24 novembre	DUMARCEY Daniel
31 décembre	BAILLEZ André



Décès en 2016

6 janvier	BLONDEAU Félix
19 mars	MARCHESE Santino